

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du cep à la bouteille : une journée portes ouvertes chez les vignerons

Afin de mieux faire connaître au grand public les spécificités des vins, cognacs et pineaux locaux, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise une journée portes ouvertes, dimanche 4 juin, dans huit domaines viticoles du territoire.

Baptisée « Chais d'ici » et organisée pour la troisième fois cette année, cette opération permet de partir à la rencontre du monde viticole, de découvrir les métiers et les savoir-faire locaux et de déguster les produits, le tout dans un moment convivial. Plusieurs animations organisées par les hôtes (spectacle musical, balade à dos d'âne, marché de créateurs...) auront lieu sur chaque domaine. L'occasion pour chacun de se réapproprier une richesse gastronomique encore trop méconnue.

Présente dès l'époque romaine, la vigne a en effet largement façonné les paysages de l'agglomération et participé au développement de l'économie locale. De nombreux domaines font perdurer les traditions et la richesse des produits viticoles charentais sous signes officiels de qualité.

Les vins de pays charentais (indication géographique protégée) sont officiellement reconnus par décret depuis 1981. Leur réputation ne cesse de progresser depuis trente ans, portée par une clientèle d'amateurs et de restaurateurs. Qu'ils soient rouges, blancs ou rosés, ils doivent leur qualité aux conditions climatiques exceptionnelles, à la sélection des parcelles et au choix des cépages et des techniques culturales.

Le pineau des Charentes (appellation d'origine protégée). Avec la naissance de la distillation du vin au milieu du XII^e siècle, les apothicaires vont créer des liqueurs alcoolisées médicinales dont le pineau, qui existait bien avant le cognac. Il était élaboré avec ce fameux cépage nommé « pineau » qui a fait la réputation des vins d'Aunis et de Saintonge. Ce vin de prestige dont la mise au point a demandé des siècles est aussi le seul vin de liqueur au monde à utiliser du cognac et à bénéficier d'une appellation d'origine protégée.

Le cognac (appellation d'origine protégée). Le vignoble des Charentes est connu dans le monde entier pour son eau-de-vie de vin : le cognac. Les cépages couramment utilisés, Colombard, Folle Blanche ou Ugni Blanc, offrent un vin acide et peu alcoolisé, destiné à une double distillation. Les eaux-de-vie ainsi élaborées évoluent au cours des assemblages et de leur vieillissement en fûts de chêne.

En pratique

Les visites des domaines auront lieu dimanche 4 juin, à partir de 10h30 et jusqu'à 20 heures selon les domaines. Du cep de vigne à la bouteille, les viticulteurs expliqueront les différentes étapes de la fabrication de leurs produits (vin, pineau, cognac) avant la dégustation. Des espaces pour pique-niquer seront proposés aux visiteurs. Programme et renseignements sur www.agglo-royan.fr.

Arvert : Domaine des Claires, 2, rue des Tonnelles : 05 46 47 31 87

Breuillet : Domaine le Coulongais, 5, route de Coulonges: 06 63 51 06 16

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet / Mortagne-sur-Gironde : Domaine Imbert, Domaine des Princes, Domaine le Champ des Vignes : 06 69 39 53 76

Sablanceaux : Domaine de la Chauvillière, 2, chemin de la Chauvillière : 05 46 94 44 40

Sablanceaux : Domaine Maison neuve, 1, impasse de Maison neuve : 06 08 30 45 67

Saint-Romain-de-Benet : Domaine et Distillerie Brillouet, chemin de chezureau : 05 46 02 00 14